

Enjeux & Objectifs

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

→ **SAVOIR CONDUIRE UN VÉHICULE À MOTEUR EN TOUTE SÉCURITÉ
RESTE L'OBJECTIF PRINCIPAL DE LA FORMATION PRÉPARATOIRE À L'EXAMEN DU PERMIS DE
CONDUIRE.**

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis de conduire est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le programme de formation (voir au dos) se veut une vue d'ensemble des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger. Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Vous allez, au travers de ce programme, comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite. Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur vous guidera et vous conseillera. Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.



Tout d'abord pour préparer l'épreuve du code, il faut avoir au moins 16 ans si vous suivez la formation traditionnelle, ou 15 ans si vous suivez l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC)

L'épreuve théorique (ou "code") est **obligatoire pour pouvoir se présenter à l'épreuve pratique**. Quelle que soit la catégorie de permis visée, cette épreuve est obligatoire.

DÉROULEMENT

L'épreuve se déroule chez un des opérateurs privés agréé par l'État. D'une durée de 30 minutes environ, l'examen comporte 40 questions. Il se réalise sur une tablette munie d'écouteurs. Chaque tablette diffuse une série propre à chaque candidat présent.

Pour s'inscrire à l'examen, il suffit d'avoir un numéro NEPH valide, qui vous est fourni lors de votre inscription en préfecture comme candidat en formation pour l'obtention du permis de conduire.

VALIDATION DE L'EXAMEN

Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation.

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de **35 bonnes réponses sur 40 questions**. Votre code est valable pendant **5 ans**.

CRITERES D'ÉVALUATION

Le candidat est évalué sur 40 questions réparties en dix thématiques portant sur un large champ de connaissance :

- La loi et la circulation
- Le conducteur
- Précautions en prenant et en quittant son véhicule
- Documents – passagers – chargement
- Équipement de sécurité des véhicules
- Mécanique et sécurité
- La route
- Les autres usagers
- Règle et environnement
- Conduites à tenir en cas d'accident



L'ensemble de ces thématiques couvre la réglementation et les savoirs qu'un conducteur doit connaître, ainsi que les comportements attendus de sa part pour conduire un véhicule en toute sécurité.

EXAM!



Pour se présenter à l'épreuve pratique, il faut avoir au moins 17 ans ; il faut avoir réussi l'examen du code.

L'épreuve pratique a pour objet de contrôler les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats nécessaires pour circuler en toute sécurité.

L'évaluation des aptitudes du candidat est réalisée par un expert de la sécurité routière.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

CRITERES D'EVALUATION

L'arrêté modifié du 19 février 2010 relatif aux modalités de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire en définit l'organisation; l'épreuve se déroule sur 32 minutes durant lesquels le candidat devra :

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- Suivre un itinéraire ou se rendre vers une destination préalablement établie, en se guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ 5 minutes ;
- Réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision ;
- Réaliser une manœuvre en marche arrière ;
- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule et répondre à une question en lien avec la sécurité routière ;
- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- Adapter sa conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.



L'expert évalue les compétences du candidat et retranscrit les résultats sous forme d'un bilan de compétence.

	E	0	1	2	3	Autonomie Conscience du risque		
Connaître et maîtriser son véhicule						Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord								
Effectuer les vérifications du véhicule								
Connaître et maîtriser les commandes								
Appréhender la route						Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Prendre l'information								
Adapter l'allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers						Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Communiquer avec les autres usagers								
Partager la chaussée								
Maintenir des espaces de sécurité								
Sous-totaux								
Conduite économique et respectueuse de l'environnement								
Courtoisie								
Total général								



C1 MAITRISER

Le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

1. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
2. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
3. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
4. Démarrer et s'arrêter.
5. Doser l'accélérateur et le freinage à diverses allures.
6. Utiliser la boîte de vitesses.
7. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
8. Regarder autour de soi et avertir.
9. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

C2 APPRÉHENDER LA ROUTE

Et circuler dans des conditions normales.

1. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
2. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
3. Adapter l'allure aux situations
4. Tourner à droite et à gauche en agglomération.
5. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
6. Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points.
7. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

C3 CIRCULER

Dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

1. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
2. Croiser, dépasser, être dépassé.
3. Passer des virages et conduire en déclivité.
4. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
5. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
6. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
7. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
8. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
9. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

C4 PRATIQUER

Une conduite autonome, sûre et économique

1. Suivre un itinéraire de manière autonome.
2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
3. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
4. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
5. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...)
6. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgences.
7. Pratiquer l'écoconduite.



Pour la catégorie A, l'examen doit permettre de **contrôler l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour conduire une motocyclette en sécurité.**

L'examen pratique comprend deux phases :

- **Une épreuve hors circulation de 10 minutes.** Il s'agit de contrôler le niveau des savoirs et savoir-faire pour s'assurer, avant l'épreuve en circulation, que le candidat a une maîtrise suffisante de sa machine pour évoluer en sécurité.
- **Une épreuve en circulation de 40 minutes.** Il s'agit de vérifier que le candidat a acquis les connaissances et les comportements nécessaires pour circuler en sécurité, sans gêner, sans surprendre et sans être surpris.

CRITERES D'EVALUATION

L'épreuve hors circulation est composée d'un enchaînement de six manœuvres comprenant :

- Trois manœuvres de maîtrise de la moto à allure réduite, dont une sans l'aide du moteur, à savoir les déplacements de la motocyclette sans l'aide du moteur et les déplacements de la motocyclette à allure réduite avec et sans passager.
- Trois manœuvres de maîtrise de la moto à allure plus élevée, à savoir les exercices de freinage d'urgence, de slalom et d'évitement.

L'épreuve en circulation permet l'évaluation du candidat sur diverses situations. L'expert évalue les compétences du candidat dans les domaines suivants :

- savoir se positionner sur le véhicule en circulation
- connaître et utiliser les commandes
- prendre l'information, adapter son allure aux circonstances, appliquer la réglementation
- communiquer avec les autres usagers , partager la chaussée, maintenir des espaces de sécurité



Enjeux & Objectifs

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail.

Les conducteurs de motocyclette sont largement surexposés au risque routier. L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir.

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux phases : la première hors circulation, la seconde en circulation. Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'ETM (Epreuve Théorique Moto)

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum).

Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées.

Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo.

Pendant la diffusion de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs. Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation.

Votre code est valable pendant 5 ans.



Les épreuves pratiques ont pour but de vérifier que vous avez acquis les compétences nécessaires pour conduire seul, sans mettre en danger votre sécurité ou celle des autres.

Le résultat de l'épreuve hors circulation est communiqué à l'issue de la prestation et celui de l'épreuve en circulation est communiqué 48 heures après.

À l'issue de l'épreuve, le résultat est noté sur le CEPC (Certificat d'Examen du Permis de Conduire) et envoyé par courrier ou téléchargeable. En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire.

L'ÉPREUVE HORS CIRCULATION

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routière, équilibre et stabilité, connaissance et emploi des accessoires et commandes du véhicule, freinage.

L'épreuve dite du plateau s'effectue sur la piste d'examen de votre département. Choisissez bien vos points de repère lors de vos entraînements pour ne pas être perturbé par le changement de piste.

Enchaîner l'ensemble des exercices les uns après les autres

- 2 essais pour réaliser l'ensemble des exercices
- Si échec pendant l'un des exercices, le deuxième essai repart du déplacement sans l'aide du moteur.

Pour obtenir un résultat favorable à cette épreuve, vous devez obtenir un A ou un B. Si vous avez un C lors du premier essai, vous avez un deuxième essai.

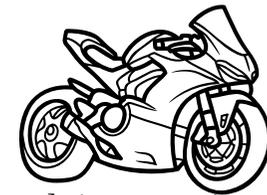
L'ÉPREUVE EN CIRCULATION

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte. L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux, plutôt que vos faiblesses.

Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.



C1 MAITRISER

Le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse élevée hors circulation

1. Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.
2. Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.
3. Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur).
4. Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine - descendre de la machine en sécurité.
5. Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.
6. Monter et rétrograder les rapports de vitesse.
7. Maîtriser la réalisation d'un freinage.
8. Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité..
9. Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager).
10. Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique).
11. Maîtriser les techniques d'inclinaison.
12. Réaliser un freinage d'urgence.

C2 APPRÉHENDER LA ROUTE

Et circuler dans des conditions normales

1. Connaître et respecter les règles de circulation.
2. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues).
3. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
4. Adapter l'allure aux situations
5. Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité.
6. Tourner à droite et à gauche en agglomération.
7. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
8. Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points.

C3 CIRCULER

Dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

1. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
2. Croiser, dépasser, être dépassé.
3. Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.
4. Communiquer avec les autres usagers.
5. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
6. Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.
7. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
8. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
9. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.
10. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
11. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

C4 PRATIQUER

Une conduite autonome, sûre et économique

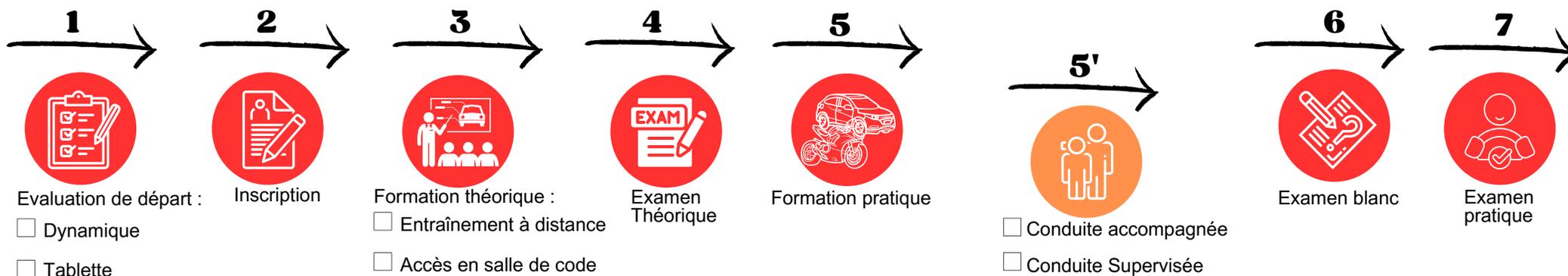
1. Suivre un itinéraire de manière autonome.
2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
3. Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.
4. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
5. Connaître les dispositifs d'aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...)
6. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage de la motocyclette.
7. Pratiquer l'écoconduite.



PARCOURS THÉORIQUE

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » peut être suivie à votre rythme, soit :

- dans l'école de conduite, en salle de code
- à distance (internet) avec une plateforme dédiée et un suivi par un enseignant



PARCOURS PRATIQUE

Pendant la phase pratique, vous devrez acquérir la maîtrise des quatre compétences principales de conduite :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

COURS OBLIGATOIRES

Des cours théoriques obligatoires sont à suivre durant votre formation à la conduite

- Bases mécaniques de la conduite
- Les règles principales de circulation

